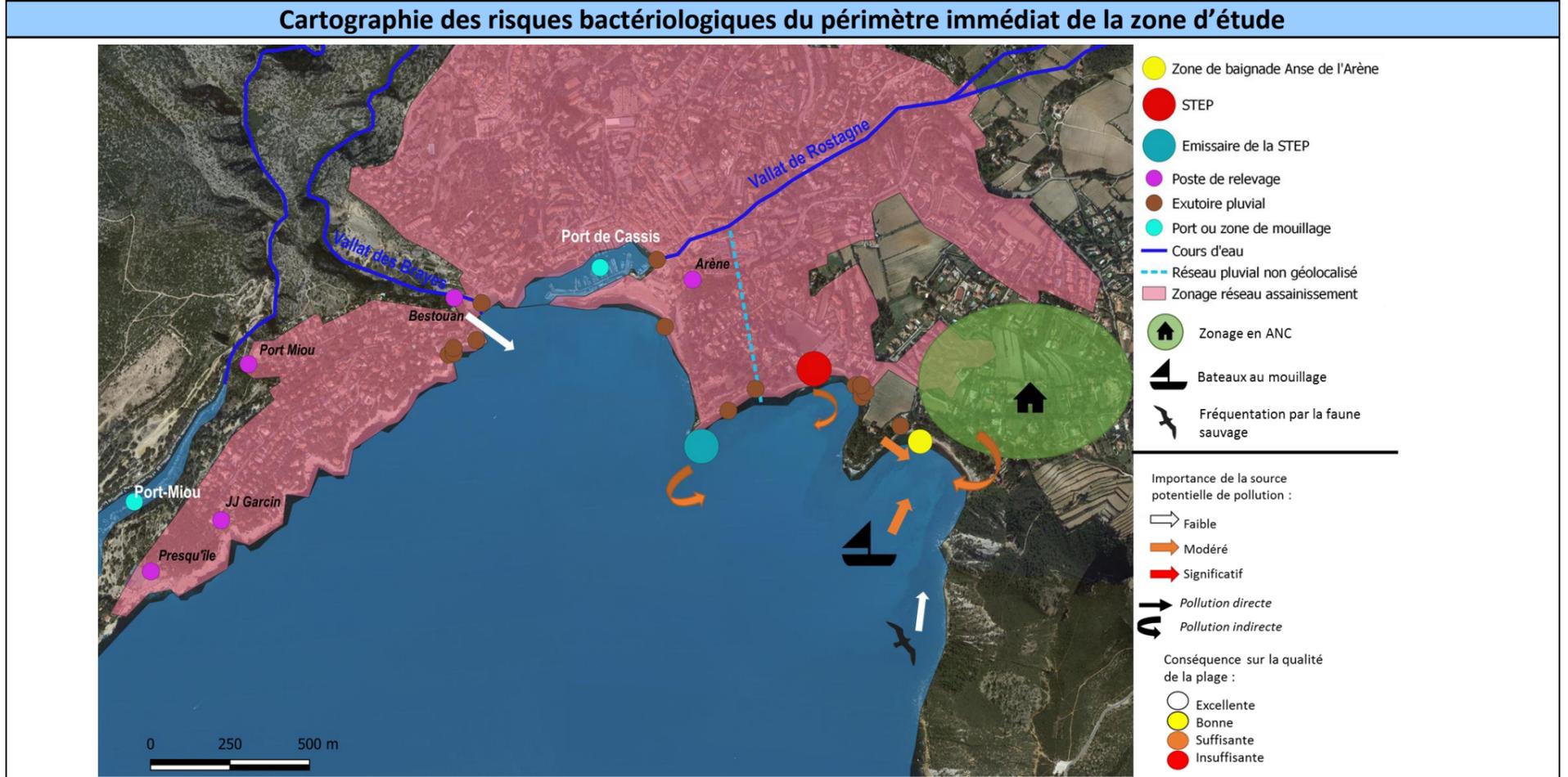


Date de mise à jour du profil : Avril 2019

Caractéristiques de la zone de baignade	Schéma de la zone de baignade										
<p><b>Nom de la baignade :</b> Anse de l'Arène</p> <p><b>Commune :</b> Cassis  <b>Département :</b> Bouches-du-Rhône  <b>Région :</b> PACA  <b>Personne responsable de l'eau de baignade :</b> Maire de Cassis</p> <p><b>Plage non surveillée</b>  <b>Période officielle de la saison balnéaire :</b> 2/06 au 13/09/2020</p> <p><b>Surveillance sanitaire officielle (ARS) :</b> de Mai à Septembre  <b>Auto-surveillance sanitaire (mairie) :</b> de Avril à Octobre</p>											
Historique de la qualité de l'eau de baignade (Directive 2006/7/CE)	Informations pratiques										
<table border="1" style="width: 100%; border-collapse: collapse; text-align: center;"> <tr> <th style="width: 10%;">Année</th> <th style="width: 10%;">2016</th> <th style="width: 10%;">2017</th> <th style="width: 10%;">2018</th> <th style="width: 10%;">2019</th> </tr> <tr> <td>Classements</td> <td></td> <td></td> <td></td> <td></td> </tr> </table> <div style="display: flex; justify-content: space-around; margin-top: 5px;"> <div style="text-align: center;"> Excellente qualité</div> <div style="text-align: center;"> Bonne qualité</div> <div style="text-align: center;"> Qualité suffisante</div> <div style="text-align: center;"> Qualité insuffisante</div> </div> <p>09/07/2019 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 10/07/2019            09/09/2019 Fermeture de la plage (Orages) Réouverture le 13/09/2019</p>	Année	2016	2017	2018	2019	Classements					<p><b>Plage interdite aux animaux en période estivale</b></p> <p><b>Présence d'un parking</b></p>
Année	2016	2017	2018	2019							
Classements											



### Inventaire des sources potentielles de pollution et mesures de gestion associées

Sources de pollution bactériologique potentielles pour la zone de baignade :	Impact sur la plage	Diagnostic		Gestion préventive mise en place à ce jour		Plan d'action proposé
		Causes du Danger	Danger associé	Indicateurs suivis et seuils d'alerte	Mesures de gestion préventives mises en place	Principales mesures de réduction des pollutions à mettre en place
Assainissement non collectif	Modéré	Habitations ou locaux non raccordés au système d'assainissement collectif	Pollution bactériologique pouvant être significative et directe sur la plage (pour les structures les plus proches de la plage)	Contrôle des bons raccordements par le service SPANC	Demande de mise en conformité de certains usagers	Continuer les contrôles Mise en conformité des zones en ANC connues
Bateaux au mouillage (hors port)	Modéré	Forte fréquentation estivale	Pollution bactériologique pouvant être significative et directe sur la plage	Contrôle visuel par les employés saisonniers	Demande d'analyses bactériologiques Gen-Spot si le cas est jugé nécessaire et fermeture de la zone de baignade si les résultats sont mauvais	Mise en place de mouillages organisés Veiller au bon comportement des usagers, même la nuit Sensibiliser les usagers
Exutoires pluviaux	Modéré	Déversoirs proches de la plage Orages estivaux	Pollution bactériologique (et non bactériologique) due aux eaux de ruissellement et à la surcharge du réseau pluvial	Pas de surveillance qualité connue à ce jour au niveau des exutoires	Alerte Météo France qui déclenche : - une fermeture de la zone de baignade (niveau rouge) - une demande d'analyses Gen-Spot (niveau orange) puis fermeture si mauvais résultats	Réaliser la cartographie du pluvial et quantifier les volumes apportés par temps de pluie sur l'ensemble des exutoires pluviaux  Un seuil d'alerte à 20mm de pluie cumulée sur 24h avant le prélèvement apparaît comme un indicateur à confirmer pour une gestion active des eaux de baignade efficace (fermeture préventive)
Rejet STEP via l'émissaire en mer	Modéré	Dysfonctionnement ou surcharge du réseau	Pollution bactériologique pouvant être significative et directe sur la plage (émissaire <1 km de l'Anse de l'Arène)	Résultats des bilans d'auto-surveillance	Télésurveillance des PR Astreinte de l'exploitant 7j/7 en période estivale Communication entre exploitant et responsable des eaux de baignade en mairie	Recherche d'eaux parasites afin de diminuer la capacité hydraulique en entrée de station et ainsi limiter les by-pass lors de fortes pluies
Rejet STEP par by-pass	Modéré	Dysfonctionnement ou panne du réseau		Télésurveillance des déversements Entretien des installations	Analyses d'auto-surveillance Gen-Spot et fermeture de la zone de baignade si mauvais résultats bactériologiques	Maintenance et surveillance de ces installations pour éviter les pannes
PR Bestouan	Faible	Déversements possibles (télésurveillance)	Pollution bactériologique indirecte (rejet éloigné de la plage Anse de l'Arène)			